



Procès-verbal de l'assemblée générale des parents à l'école secondaire des Sources

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents Tenue le 12 septembre 2024 à 18h00

ÉTAIENT PRÉSENTS

Les Parents
M. Alain Duchesne, directeur
Mme Irina Gradinariu, directrice adjointe
Mme Maryse Paquette directrice adjointe
Mme Nathalie Dubois directrice adjointe
Mme Andrée -Anne Léger directrice adjointe
Mme Chantal Pelletier secrétaire
Mme Jessyca Savreemootoo ABP

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h00

- **ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE DU CÉ**
Mme Rhofir ne revient pas comme présidente car son enfant ne fréquente plus notre école
- **MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT**

La direction de l'établissement, monsieur Alain Duchesne, accueille les parents et ouvre la séance.

- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : MONSIEUR Jean Philippe Blanchette, parent, et résolu par :
MADAME Josée Vauclair

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2023**

Il est proposé par MADAME Amel Aloui

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 7 septembre 2023 soit adopté tel que déposé, secondé par MONSIEUR Jean-Philippe Blanchette

- **INFORMATIONS SUR LES OPPORTUNITÉS D'IMPLICATION PARENTALE À LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Duchesne présente les rôles du Conseil d'établissement aux parents. Pour donner des précisions, une capsule vidéo est présentée aux parents

- Informations sur le rôle du Conseil d'établissement ;
- Informations sur le rôle du Comité de parents ;
Informations sur la possibilité que le représentant élu au Comité de parents puisse poser sa candidature pour siéger au Conseil d'administration du CSSMB ;
- Information sur le rôle de l'Organisme de participation des parents ;
- Information sur les autres comités de l'établissement ;
- Code de vie
- Les programmes offerts

- **ÉLECTION**

- **ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

M Duchesne informe qu'il y a 5 postes vacants (2 ans) réservés aux parents au sein du Conseil d'établissement.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes vacants ;

ATTENDU les résultats du vote tenu ;

QUE les personnes suivantes soient élues au Conseil d'établissement de l'établissement pour une durée de 2 ans

- M. Christian Pineda (élue) 51%
- Mme Amel Aloui (élue) 51%
- M Jean Philippe Blanchette (élue) 44%
- Mme Lucie Hayek(élue) 45%
- Mme Simona Dimitru (élue) 38%
- Mme Josée Vauclair 31%(substitut)
- Mme Élisabeth Fiquet (substitut)

ÉLECTION DE(S) SUBSTITUT(S) DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (5 membres)

- Mme Josée Vauclair
- Mme Élisabeth Fiquet

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE

Monsieur Duchesne informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le Conseil d'administration du CSSMB.

ATTENDU QU'UN seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par

acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

Il est proposé par Élisabeth Fiquet, parent, secondé par Jean- François gagné, parent et résolu : Éric Mathieu

QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

M. Jean-Philippe Blanchette

- **ÉLECTION DU SUBSTITUT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE**

Monsieur Duchesne informe qu'il y a lieu d'élire un substitut du délégué des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire.

ATTENDU qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de substitut du délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an.

QUE la personne suivante soit élue comme substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un (1) an, savoir :

- **Mme Deniz Ibram (à confirmer)**

- **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- **INFORMATION DE LA DIRECTION**

La direction de l'établissement présente le rôle et mandat des membres du CE. Monsieur Duchesne précise que toutes les rencontres du Conseil d'établissement peuvent dorénavant se faire de manière virtuelle.

Nouvelle politique à l'école concernant l'utilisation du téléphone cellulaire. Les élèves doivent laisser leurs téléphones cellulaires dans leur casier. Le nombre d'élèves qui fréquentent l'école secondaire des sources

- **DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le mercredi 8 octobre à 18h45

- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ;
Levée de l'assemblée à 19h00

Il est proposé par M. Christian Pineda, parent, et résolu : Mme Johanne Billo

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président	La direction Alain Duchesne
--------------	--------------------------------

